



# LYCÉE GÉNÉRAL TECHNOLOGIQUE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR L'EMPÉRI

- Préparation au baccalauréat d'enseignement général
- Préparation aux baccalauréats d'enseignements technologiques : **ST2S - STMG**
- **Classes Préparatoires aux Grandes Écoles**

Lycée de l'Empéri 21 Montée du Puech 13300 Salon de Provence

Tél : 04 90 44 79 00 E-mail : ce.0130160d@ac-aix-marseille.fr

<https://www.atrrium-paca.fr/web/lgt-empéri-136571>



***Nourrir l'ambition pour tous et construire des compétences solides dans un cadre exigeant et bienveillant***



## **LE MOT DE LA DIRECTION**

*Implanté dans le cœur historique de la ville de Salon de Provence, le Lycée de L'Empéri accueille près de 1 200 élèves et étudiants (es) de la seconde aux classes préparatoires aux grandes écoles. Notre établissement offre **un large éventail de formations riches et variées** incluant notamment des enseignements optionnels artistiques.*

*Les projets pluridisciplinaires innovants ainsi que l'engagement des enseignants et des élèves dans les actions pédagogiques telles que : les olympiades scientifiques, le programme culturel, le devoir de mémoire, entreprendre pour apprendre, contribuent à l'acquisition de compétences mais également à la construction de leur parcours avenir et citoyen. Le dynamisme de l'équipe vie scolaire, de la Maison des Lycéens, du Conseil Vie Lycéenne contribuent également à établir un climat scolaire sûr et serein pour le bien-être de nos lycéennes et lycéens.*

*Notre projet d'établissement place comme priorité permanente la réussite de tous dans un cadre exigeant, dynamique et bienveillant.*

*L. SURET, Proviseur*

# L'ESPRIT L'EMPÉRI

## C'EST...

Écouter et accompagner les élèves dans la réalisation de leur parcours de façon bienveillante

Nourrir l'ambition pour tous et construire des compétences solides

Proposer une CPGE de proximité, une filière d'excellence

Tutorer par une entraide et un accompagnement entre pairs



Permettre la réalisation de performances sportives, artistiques et théâtrales pour révéler les talents de tous nos élèves

Promouvoir la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur par des résultats significatifs aux examens

Favoriser et développer le sentiment d'appartenance à sa communauté scolaire

Ouvrir l'établissement sur son environnement culturel et international : Théâtre d'Arles, mobilité européenne (Espagne/Italie) appariement.

Former et éduquer le citoyen de demain avec un esprit critique

Accompagner et sécuriser les parcours des élèves

# NOS ESPACES DE VIE



Le lycée de l'Empéri se compose de deux bâtiments principaux (bât A et bât B) et d'un gymnase. Chaque bâtiment comporte un service de vie scolaire afin de permettre à tous les élèves d'avoir un interlocuteur soit pour discuter de la scolarité soit pour mettre à jour les absences et les retards.

Lorsque l'élève a des heures libres sur son emploi du temps, il peut travailler seul ou avec un groupe de camarades en salle de travail ou au CDI. La cafétéria est également à disposition des élèves pour partager des moments conviviaux.

# NOTRE RESTAURANT SCOLAIRE

Le lycée de l'Empéri offre à ses élèves la possibilité de prendre leurs repas de midi au restaurant scolaire. Le service de restauration fonctionne sur le principe du repas à la prestation (du lundi au vendredi)

Tarif unique : 4,20 € / le repas

(Tarif applicable au 01/01/23 délibération du Conseil Régional N°22-0744)

## Service « ligne rapide » : 3 fois par semaine

Nos équipes en cuisine élaborent « **une formule complète sandwich** » à manger sur place ou à emporter, composée d'une entrée, d'un sandwich, d'un fruit de saison ou d'une compote.



Le service de restauration fonctionne sur le principe de la prestation (paiement au repas) avec un système de réservation obligatoire pour les élèves.

Les réservations peuvent être faites ou annulées, jusqu'au jour même avant 10H15 (sur le site Atrium ou sur la borne de réservation située dans le hall d'entrée du Lycée).

La réservation entraîne automatiquement le débit du repas. Le repas réservé et non consommé, n'est ni remboursé, ni reporté.

Le compte de l'élève doit être approvisionné par l'achat de 10 repas minimum, soit par paiement dématérialisé (sur le site ATRIUM du Lycée), par chèque ou par espèces.

Le système de réservation permet de pallier les difficultés de prévision d'effectifs au service de restauration et, donc d'ajuster la production, et, ainsi lutter contre le gaspillage alimentaire.



# Lycée général et technologique

## L'Empéri

Académie Aix-Marseille

### LE QUOTIDIEN DU SERVICE VIE SCOLAIRE

Le rôle de la CPE est multiple :

- La gestion des mouvements des élèves pour leur sécurité,
- C** - La communication et le lien avec l'équipe enseignante, avec l'équipe de direction, avec les élèves, avec la famille, avec les assistants d'éducation, avec le service de santé (infirmière, assistante sociale, psychologues de l'éducation nationale), avec les partenaires extérieurs ou bien encore les agents de l'établissement,
- P** - Le suivi individuel et collectif des élèves, l'aide à l'orientation en partenariat avec le professeur principal et les psychologues de l'éducation nationale,
- E** - L'animation de la vie lycéenne : formation des délégués, Conseil de la vie lycéenne et accompagnement de la maison des lycéens.

Sous la responsabilité des CPE, les assistants d'éducation s'occupent de :

- La surveillance des lycéens lors des mouvements,
- La surveillance et l'encadrement des élèves exclus ou mis en retenue à la vie scolaire,
- A** - L'aide individuelle aux élèves en cas de difficultés scolaires,
- L'accueil des élèves pour justifier les absences, vous informer et vous orienter,
- E** - L'accueil des parents,
- L'alerte aux familles en cas d'absence de leur enfant,
- Le suivi particulier de plusieurs classes,
- D** - La mise en place et l'animation d'activités,
- L'organisation du tutorat entre élèves, avec les CPE,
- L'attribution des casiers.

Les assistants d'éducation sont, grâce à leur proximité sur le terrain, à l'écoute des élèves. La vie scolaire est aussi un lieu d'écoute et d'échange.

### Atrium

Environnement numérique éducatif régional

Chaque élève et chaque parent possède un compte Atrium. Ce dernier donne accès à des services pédagogiques, Pronote, aux informations du lycée et aux services de vie scolaire.

Il propose aussi un service de messagerie grâce auquel vous pouvez contacter l'ensemble des personnels du lycée, dont **l'équipe de vie scolaire** (AED et CPE).

### CONTACT

04 90 44 79 00

[ce.0130160d@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0130160d@ac-aix-marseille.fr)

21 Montée du Puech,  
13300 Salon de Pce

### OUVERTURE DES BUREAUX DE VIE SCOLAIRE

	Bâtiment A	Bâtiment B
<b>Lundi</b>	7h45-18h	7h45-11h30/13h30-18h
<b>Mardi</b>	7h45-18h	7h45-11h30/13h30-18h
<b>Mercredi</b>	7h45-18h	7h45-11h30
<b>Jeudi</b>	7h45-18h	7h45-11h30/13h30-18h
<b>Vendredi</b>	7h45-18h	7h45-11h30/13h30-18h

Lycée général et technologique  
L'Empéri

académie  
Aix-Marseille

# LE CVL ET LA MDL DU LYCÉE DE L'EMPERI



Le CVL de l'Emperi est une instance tenue par des élèves engagés dans la vie du lycée. Elle a pour but d'aider les lycéens, d'être à l'écoute de leurs demandes et questions ou encore transmettre des valeurs comme l'entraide et l'engagement. Le CVL a permis d'organiser des événements au sein de l'établissement comme par exemple une vente de roses pour la Saint Valentin, des petits déjeuners, un Carnaval et bien d'autres.

Le CVL est notamment en collaboration avec une autre instance qui est la MDL. Cette association est composée uniquement d'élèves. Elle a pour but de proposer des moments conviviaux à l'ensemble des élèves. Elle rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire ou être à l'initiative d'expositions, de déplacements culturels, de participation à de grandes causes humanitaires, en partenariat avec des associations et organismes agissant dans le domaine social et culturel.



## Quelques exemples des projets menés au lycée de l'Emperi:

*Petit déjeuner*



*Concert*



*Collecte de jouets*



*Le carnaval*



@CVL.MDL\_LEMPERI

# NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

## AXE 1

La prise en charge des élèves: un projet de réussite pour tous avec une prise en charge des élèves bienveillante, attentive aux parcours des élèves dans un cadre d'exigence adaptées.

## AXE 2

Une pédagogie innovante au service de la réussite: encourager et valoriser l'expérimentation pédagogique, l'usage des TICE et la gestion pédagogique du temps scolaire

## AXE 3

Un établissement comme lieu de vie et d'accomplissement du savoir être : créer un cadre serein et dynamique qui soit aussi basé sur le rapport et la connaissance de l'autre, l'apprentissage d'une citoyenneté active

## AXE 4

Un établissement et réactif dans l'ensemble de ses missions de formation : positionner l'établissement dans une logique d'offre de formation cohérente, rationnelle et adaptée à son contexte..

ATRIUM offre aux enseignants, élèves, parents d'élèves, et d'une façon générale à tous les acteurs liés à la communauté éducative, des outils collaboratifs et de communication (actualités, forum, blog, mél, stockage et partage de documents...), des services pédagogiques (ressources pédagogiques via CORRELYCE, plateformes d'apprentissage...), l'accès à des services de vie scolaire ;(cahier de texte, notes, absences, ...)



# LES STRUCTURES



**Secondes**

**Premières et Terminales**

**Générales et Technologiques**

**C.P.G.E**

**Scientifiques**



# LA CLASSE DE SECONDE

La classe de seconde est l'année qui conduit les élèves au cycle terminal des lycées d'enseignement général et technologique menant au baccalauréat général ou technologique. Elle est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans l'objectif d'une poursuite d'études supérieures réussie et, au-delà, de leur insertion professionnelle.

Conformément aux dispositions de l'article D. 333-3 du Code de l'éducation, les enseignements de la classe de seconde comprennent des enseignements communs dispensés à tous les élèves et des enseignements optionnels.

Comme pour tous les niveaux d'enseignement du lycée, ces horaires prévoient des enseignements communs dont un enseignement de sciences numériques et technologie et un de sciences économiques et sociales. Ces deux disciplines sont pour la première fois enseignées à l'ensemble des élèves de 2de. Des enseignements optionnels seront par ailleurs proposés aux élèves de l'enseignement général et technologique.

Les programmes d'enseignement ont été revus dans une logique d'exigence disciplinaire et de préparation à l'enseignement supérieur.

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé, dont une aide à l'orientation, selon leurs besoins.

L'accompagnement personnalisé en classe de seconde qui contribue à la construction de leur autonomie intellectuelle, est destiné à améliorer les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la langue française et en mathématiques mais également à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves. Une évaluation des compétences de chaque élève dans chacun de ces domaines est organisée en début de classe de seconde.

C'est à la fois une classe de consolidation d'une culture commune à tous les élèves et une classe de détermination qui favorise des choix d'orientation éclairés en première.

Source : <http://www.education.gouv.fr>

# LISTE ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements	Horaire élève
<b>Enseignements communs</b>	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langues vivante A et Langue vivante B (enveloppe globalisée) (a)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	
Accompagnement aux choix de l'orientation	
Heure de vie de classe	

Enseignements Optionnels	Horaire élève
☒ 1 enseignement optionnel général au choix parmi	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin et grec	3h
Langue vivante C (a) * Italien/ Provençal	2h
Arts Plastiques *	3h
Histoire des Arts	3h
Education Physique et sportive	3h
Théâtre *	3h
☒ 1 enseignement optionnel technologique au choix parmi	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale

(b) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

(c) 54heures, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

\* Enseignement dispensé au lycée de l'Empéri ouvert aux lycéens du lycée Adam de Craponne

# LES OPTIONS EN CLASSE DE SECONDE



## OPTION LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE : ECLA (GREC ET LATIN)

Les programmes de ces enseignements optionnels sont fondés sur la confrontation entre mondes anciens et monde moderne. En effet, ils sont soucieux de donner des repères intellectuels qui vont au-delà du contexte immédiat de leur environnement.

Les programmes de langues et cultures de l'antiquité au lycée visent à présenter la littérature et la culture antiques, d'une part, médiévales, modernes et contemporaines, d'autre part, comme des horizons réciproques afin de permettre aux élèves d'aujourd'hui de mieux se comprendre et de mieux se situer dans le monde. Il s'agit de revisiter les modes de vie et de pensée des Anciens afin d'en percevoir autant la singularité que la proximité à la lumière de la modernité.

Aussi, ces programmes, sans réduire aucunement la part cruciale de l'apprentissage de la langue qui demeure un enjeu fort, mettent-ils l'accent sur les lectures suivies en latin et en grec, en édition bilingue, de manière à rendre possible une réelle confrontation des œuvres antiques avec nos textes modernes et contemporains.

Les programmes sont fondés sur une approche interdisciplinaire propre aux langues et cultures de l'Antiquité. L'enjeu n'est pas de former des anthropologues, mais de faire comprendre aux élèves comment des structures naturelles, sociales et psychologiques s'articulent pour former la complexité du réel. Il s'agit d'aider les élèves à acquérir les repères et connaissances historiques essentiels, à élaborer leur propre représentation du monde.

En Classe de seconde, c'est d'abord un questionnement sur l'Homme lui-même qui est proposé aux élèves : qu'est-ce qui fait le propre de l'Homme ? Comment devenir pleinement humain.

Par leur esprit et par leur objet, **les langues et cultures de l'Antiquité contribuent à la construction d'une conscience individuelle humaniste et moderne.**



*Vous souhaitez découvrir davantage d'informations sur le programme de cet enseignement optionnel, rendez-vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*

# OPTION LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LVER)

## *Italien ou Provençal*

---

La mondialisation des échanges, le renforcement de la diversité culturelle et linguistique des sociétés et le développement de la communication électronique rendent aujourd'hui plus fondamental encore le rôle des langues vivantes.

Pour s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves parviennent à une aisance suffisante en langues vivantes, en particulier dans le domaine de la communication orale

**L'objectif essentiel au lycée est donc de développer sensiblement, dès la classe de seconde de développer les compétences linguistiques autant à l'oral qu'à l'écrit.**

En effet, les langues vivantes étrangères et régionales contribuent à rendre l'élève actif et autonome ; elles le mettent en situation d'échanger, de convaincre et de débattre à l'oral, comme de décrire, de raconter, d'expliquer et d'argumenter à l'écrit. La classe est ainsi un espace où l'élève apprend à mobiliser des connaissances pour interagir avec les autres.

Tout aussi prioritairement, en même temps qu'il consolide ses compétences linguistiques et de communication, **l'élève approfondi au lycée sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il apprend, et s'ouvre à des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés.**

Dans cette perspective, la démarche pédagogique vise à mettre les élèves en activités dans des situations de communication propices aux échanges. Un cours de langue vivante est avant tout un cours où l'on communique le plus possible en langue étrangère ou régionale, c'est un temps et un espace où celle-ci se parle et s'entend.

En développant ainsi au lycée ses compétences linguistiques, culturelles et de communication, l'élève se prépare à l'enseignement supérieur et à un usage plus assuré et spontané des langues vivantes.



*Vous souhaitez découvrir davantage d'informations sur le programme de cet enseignement*

*optionnel, rendez-vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*

# OPTION HISTOIRE DES ARTS

---

Située au carrefour de nombreux champs de connaissances, l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique fondé sur l'approche co-disciplinaire par plusieurs professeurs, des œuvres et des formes créées par des hommes, des femmes ou des groupes humains dans un contexte historique, culturel et géographique donné, mais susceptibles d'avoir au présent des effets intellectuels, spirituels et esthétiques. Cet enseignement donne conscience aux élèves de la façon dont les arts, depuis les temps les plus reculés, constituent un fait anthropologique majeur, une nécessité de toutes les sociétés humaines et une richesse pour tous les individus. Il leur permet de comprendre les œuvres d'art non comme des représentations de la réalité mais comme des interprétations, détournements ou remises en cause de celle-ci.

Tenant compte des acquis antérieurs des élèves dans le cadre de la scolarité obligatoire, l'histoire des arts au lycée porte sur les grandes formes d'expression artistique qui constituent le patrimoine et l'actualité artistiques de l'humanité, en France et dans le monde : arts visuels (peinture, sculpture, photographie, estampe, dessin, illustration et bande dessinée, etc.), architecture, design, arts décoratifs, urbanisme et art des jardins, musique, cinéma, danse, arts du spectacle, etc. Elle tisse des liens étroits avec la culture littéraire portée par l'enseignement des lettres. Elle permet ainsi la constitution d'un ensemble partagé de références artistiques à valeur universelle. Elle favorise également l'éveil d'une sensibilité avertie grâce à la familiarité avec les œuvres et les formes artistiques disponibles concrètement dans l'environnement immédiat de chacun.

L'enseignement de l'histoire des arts au lycée est confié à une équipe de professeurs de différentes disciplines titulaires de la certification complémentaire en histoire de l'art. Cette équipe associe à la mise en œuvre de cet enseignement l'intervention d'institutions et d'acteurs culturels (archéologues, architectes, chercheurs, restaurateurs, historiens de l'art, des arts du spectacle, de la musique, du cinéma, chorégraphes, conservateurs, metteurs en scène, musiciens, plasticiens, galéristes, etc.). Le lien avec le patrimoine local et régional, révélateur des grands courants artistiques, favorise une démarche d'appropriation consciente du patrimoine qui participe à la construction d'une identité et d'une citoyenneté contemporaines.

L'enseignement s'appuie sur le partenariat avec des institutions et des services culturels (musées, centres d'art, théâtres, opéras, salles de concert, bibliothèques, archives, etc.), ainsi qu'avec des structures ou associations habilitées.

*☞ Vous souhaitez découvrir davantage d'informations sur le programme de cet enseignement optionnel, rendez-vous sur le lien : <https://eduscol.education.fr/1673/programmes-et-ressources-en-histoire-des-arts-voie-gt>*

# OPTION THÉÂTRE

---



Art vivant et contemporain, tout autant que porteur d'une longue histoire, le théâtre est une pratique artistique collective qui s'inscrit dans un lieu concret et un moment présent, et qui implique une relation toujours nouvelle au public.

**Cet enseignement optionnel vise à susciter chez les élèves, sous la conduite du professeur, un dialogue aussi riche que possible entre ce qu'ils retirent de leur mise en jeu et les spectacles vus par la classe.**

C'est donc par la pratique (d'acteur ou de spectateur), puis par son approfondissement réflexif et par les savoirs introduits à cette occasion, que l'élève découvre progressivement les nombreux enjeux qui l'invitent à développer une pensée du théâtre. Le théâtre est une aventure humaine, individuelle et collective.

En classe de seconde, la pratique théâtrale se situe au cœur de l'enseignement. L'élève est d'emblée confronté à une question fondamentale : avec quoi l'acteur joue-t-il ? Il explore ainsi par l'imaginaire sa relation au corps, à l'espace, aux partenaires de jeu, au public, aux dramaturgies, au langage.

# OPTION ARTS PLASTIQUES

---

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art.

Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design.

En classe de seconde, cet enseignement s'inscrit dans la continuité de celui du collège. Il poursuit le développement des compétences et des savoirs travaillés au cycle 4 et en introduit de nouveaux.

**Il permet de développer une pratique plastique plus autonome, ambitieuse, aboutie. Il engage les élèves dans une dynamique d'expérimentation, d'exploration, de recherche et d'invention.**

L'enseignement des arts plastiques accompagne les élèves dans leur choix d'orientation de la seconde à la fin du cycle terminal, dans la perspective des études supérieures.

Cet enseignement contribue, plus spécifiquement, à consolider le profil scolaire des élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, arts visuels ou vers des domaines artistiques voisins.

# OPTION SANTÉ ET SOCIAL

---

L'enseignement santé et social a pour finalité de permettre aux élèves d'explorer des questions de société du champ de la santé et du social. **Il offre la possibilité d'envisager une poursuite d'études dans les secteurs médical, médico-social et social. Cet enseignement optionnel contribue à la formation civique des élèves par une meilleure compréhension des enjeux sociaux, environnementaux et de santé.**

Les élèves sont initiés à l'analyse des questions essentielles liées au maintien de la santé et du bien-être au travers des principales problématiques du champ de la santé publique et de la cohésion sociale à l'échelle du territoire. **Cet enseignement vise la découverte des sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS) et de la bio physiopathologie humaine (PBH) concourant ensemble à l'approche du domaine santé-social telle que menée en série « sciences et technologie de la santé et du social » (ST2S).**

Le programme de l'enseignement technologique « Santé et Social » se caractérise par une sélection de thèmes d'étude : **Action humanitaire - Âges extrêmes de la vie - Handicap et inclusion au quotidien - Hôpital : images et réalités - Pauvreté, logement et santé - Santé et innovations - Vivre ensemble sur un territoire.** La méthode du questionnement est privilégiée dans l'abord de chaque thème. Les professeurs choisissent **au moins deux thèmes** afin de couvrir les domaines de la santé et du social dans une approche la plus large possible.



*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de ces enseignements*

*optionnels, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*



## OPTION ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

---

L'enseignement optionnel d'Éducation physique et sportive (EPS) s'inscrit dans le parcours de formation du lycéen sur les trois années de son cursus. Il prolonge l'enseignement commun en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences grâce à l'approfondissement et/ou à la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques (A.P.S.A).

L'option EPS vise à accroître l'autonomie de l'élève, à enrichir sa compréhension, et son vécu des pratiques sportives et artistiques, et à mieux situer ces pratiques dans diverses problématiques de société.

En classe de seconde, l'enseignement optionnel d'EPS implique l'élève dans :

- *La pratique d'au moins deux A.P.S.A, relevant de deux champs d'apprentissage différents ;*
- *La conduite d'un projet collectif, en relation avec un ou des thèmes d'étude proposés. Ce projet peut être réalisé en binôme, en groupe ou en classe entière. Il est ancré dans la réalité des pratiques physiques, sportives, artistiques et peut prendre la forme, par exemple, de l'organisation d'un raide nature, d'un spectacle ou d'une action caritative ou humanitaire...*

L'association sportive de l'établissement est un lieu à privilégier pour concrétiser et réaliser ce projet collectif.



*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de ces enseignements*

*optionnels, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*



# OPTION MANAGEMENT ET GESTION

---

La capacité de porter un regard distancié sur les organisations humaines et les dynamiques qui traversent les entreprises, les associations ou encore les organisations publiques, constitue un important enjeu de citoyenneté.

En effet, il est essentiel que chaque élève puisse comprendre ce qui motive des individus à agir ensemble vers un même but et l'impérieuse nécessité qu'ils ont alors de s'organiser entre eux et d'organiser leur action.

**La connaissance de la logique de fonctionnement des organisations fait partie de la culture civique.** Elle est indispensable pour évoluer dans le monde contemporain et accéder au premier emploi.

C'est là tout l'apport des sciences de gestion et du management.

⇒ Le programme de seconde couvre deux domaines :

- *Le management est la science qui étudie le gouvernement des organisations. Il consiste à orienter l'action collective en tenant compte de l'environnement (définition d'une stratégie, buts de l'organisation, dimension éthique, la prise de décision etc..)*
- *Les sciences de gestion qui étudient le fonctionnement des organisations. En analysant les ressources internes et l'environnement, elles apportent au management des connaissances sur les dimensions humaines et technologiques des organisations*

⇒ Il traite de trois thèmes qui visent à rendre compte de la démarche entrepreneuriale et de l'esprit qui la sous-tend :

- *S'engager et entreprendre, de l'intention à la création*
- *Organiser et décider, des objectifs à la réalisation*
- *Evaluer et évoluer, du pilotage aux développements numériques*

L'accès aux études supérieures prend de plus en plus en compte les parcours individuels et la capacité de chaque élève à développer des projets. **Une connaissance fondamentale des logiques organisationnelles est un atout décisif pour accéder au premier emploi.**

**Cet enseignement optionnel contribue également au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation.**



*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement*

*optionnel, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*



# LA CLASSE DE PREMIÈRE ET TERMINALE GÉNÉRALE



# LISTE ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements communs		
Enseignements	Volume horaire en classe de première	Volume horaire en classe de terminale
Français	4h	–
Philosophie	–	4h
Histoire – Géographie	3h	3h
Langue vivante A et langue vivante B	4h30	4h
Éducation Physique et Sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h
Enseignement Moral et Civique	18h annuelles	18h annuelles
Mathématiques	1h30	

Enseignements de spécialité		
<i>3 spécialités en classe de première / 2 spécialités en classe de terminale</i>		
Enseignements	Volume horaire en classe de première	Volume horaire en classe de terminale
Sciences Économiques et Sociales	4h	6h
Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques	4h	6h
Humanités, Littérature et Philosophie	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et Sciences Informatiques	4h	6h
Physique – Chimie	4h	6h
Sciences de la Vie et de la Terre	4h	6h
Histoire Des Arts	4h	6h
Langues, Littérature et Culture Étrangère (LLCE) en ANGLAIS	4h	6h

## Enseignements optionnels\*

*1 enseignement en classe de première / 2 enseignements possibles en classe de terminale*

Enseignements	Volume horaire en classe de première	Volume horaire en classe de terminale
<b>Langue et cultures de l'antiquité Latin</b>	3h	3h
<b>Langue et cultures de l'antiquité Grec (enseignement commun avec les classes de terminales)</b>	3h	3h
<b>Langue vivante C : Provençal ou Italien</b>	3h	3h
<b>Éducation Physique et Sportive</b>	3h	3h
<b>Arts plastiques</b>	3h	3h
<b>Théâtre</b>	3h	3h
<b>Maths expertes (avec spé Maths)</b>		3h
<b>Maths complémentaires</b>		3h

\*Attention les horaires peuvent être modifiés en fonction des effectifs élèves

# LA CARTE DES FORMATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le lycée de l'Empéri a construit sa carte de formation sous la forme de « parcours » proposant des dominantes que nous conseillons aux lycéennes et lycéens.

- La notion de « dominante » propose une voie moyenne, en offrant des menus ouverts
- Une entrée qui identifie de façon simple et lisible une série de parcours possibles
- Une déclinaison des menus à partir d'un enseignement de spécialité puis sur des choix un peu contraints pour dessiner des parcours cohérents mais ouverts
- Une pluridisciplinarité qui garantit des passerelles.

**Important** : « *L'offre de formation définie dans le cadre du projet de l'établissement portée à la connaissance des élèves et de leurs familles est contrainte et n'est pas susceptible de recours* »

*Cf. règlement intérieur*

# DÉCOUVREZ NOS PARCOURS

## ORIENTATION 1<sup>ère</sup> Choix des spécialités

Parcours possibles	Spécialité 1	Spécialité 2 et 3 au choix entre:
<b>PARCOURS À DOMINANTE SCIENCES HUMAINES</b>	SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mathématiques</li> <li>• Histoire-géographie, géopolitique et sc. politiques (HGGSP)</li> <li>• Langue Littérature et Culture Etrangère (LLCE) Anglais (Littérature anglaise <b>ou</b> Anglais Monde Contemporain (AMC))</li> <li>• Histoire Des Arts (HDA)</li> <li>• Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)</li> </ul>
<b>PARCOURS À DOMINANTE LITTÉRATURE ET LANGUES</b>	HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE (HLP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire-géographie, géopolitique et sc. politiques (HGGSP)</li> <li>• Langue Littérature et Culture Etrangère (LLCE) Anglais (Littérature anglaise <b>ou</b> Anglais Monde Contemporain (AMC))</li> <li>• Histoire Des Arts (HDA)</li> </ul>
<b>PARCOURS À DOMINANTE SCIENCES</b>	MATHÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Physique Chimie (PH-CH)</li> <li>• Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)</li> <li>• Numérique et sciences informatiques (NSINF)</li> <li>• Langue Littérature et Culture Etrangère (LLCE) Anglais (Anglais Monde Contemporain (AMC) <b>uniquement</b>)</li> </ul>
<b>PARCOURS À DOMINANTE SCIENCES EXPÉRIMENTALES</b>	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mathématiques</li> <li>• Physique Chimie (PH-CH)</li> <li>• Langue Littérature et Culture Etrangère (LLCE) Anglais (Littérature anglaise <b>ou</b> Anglais Monde Contemporain (AMC))</li> <li>• Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)</li> </ul>

**Important :** Le choix des spécialités par les élèves et leurs parents sont soumis aux limites organisationnelles du lycée (locaux, moyens horaires, ressources humaines, effectifs, organisation des emplois du temps).

# LES SPÉCIALITÉS

## Sciences Économiques et Sociales

---

L'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales dans le cycle terminal s'adresse aux élèves désireux de poursuivre l'enseignement commun suivi en **seconde dans une logique d'approfondissement et de diversification des thèmes abordés**. Les objectifs principaux de cet enseignement sont les suivants :

- participer à la formation intellectuelle des élèves en renforçant leur acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique ;
- préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur ;
- contribuer à la formation civique des élèves grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

**Le programme du cycle terminal vise à fournir progressivement les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes sociaux et économiques, à différentes échelles (micro et macro).**

**Le programme du cycle terminal de sciences économiques et sociales s'inscrit dans une logique d'approfondissement et de complexification progressive de l'enseignement, entre la classe de première et celle de terminale.**

Dans cette perspective, l'approche disciplinaire du programme (économie, sociologie et science politique) a pour objectif que les élèves puissent s'appropriier les bases de chaque discipline (objets, démarches et méthodes, problématiques, concepts, mécanismes) avant que les différents regards disciplinaires ne se croisent sur des objets d'étude communs.

**Le programme fixe des objectifs d'apprentissage ambitieux qui ne peuvent être atteints que grâce à des dispositifs qui engagent les élèves dans une activité intellectuelle véritable.**

Les élèves doivent en effet être capables de définir et d'illustrer les différents concepts qui figurent dans les objectifs d'apprentissage. Au-delà de ces savoirs et savoir-faire spécifiques aux sciences économiques et sociales, les élèves doivent maîtriser, à l'issue du cycle terminal, un certain nombre de compétences transversales.

En fin de classe de première :

- mobilisation des connaissances ;
- résolution chiffrée et graphique d'exercices simples ;
- collecte et traitement de l'information ;
- analyse et mobilisation des données ;
- analyse et mobilisation de documents de natures diverses ;
- construction d'une argumentation / d'un raisonnement rigoureux ;
- maîtrise de l'expression écrite et orale.

En fin de classe terminale (en plus des compétences transversales acquises en fin de première) :

- construction d'une problématique ;
- construction d'une dissertation.



*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement de spécialité, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*

# Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

---

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques **donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles.** En adoptant de façon convergente des approches historiques et géographiques sur les situations, les événements et les contextes qu'il soumet à l'étude, il constitue à la fois une ouverture sur des objets peu explorés dans la scolarité des élèves et un approfondissement de l'enseignement commun d'histoire-géographie des classes de première et terminale.

L'enseignement propose en outre un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. **À ce titre, il s'articule, de manière souple et cohérente, avec le programme de l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales.** L'examen de questions politiques, lié à leur observation sur un territoire, l'intérêt accordé aux relations internationales, l'étude de l'histoire et des caractéristiques d'institutions supranationales telles que l'Union Européenne ou l'ONU, confèrent à la géopolitique une place centrale dans ce programme.

## Une spécialité pluridisciplinaire

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques développe une approche pluridisciplinaire qui, pour analyser et élucider la complexité du monde, mobilise plusieurs points de vue, des concepts et des méthodes variés.

Cette spécialité permet aux lycéens de mieux maîtriser les spécificités des approches disciplinaires et de mesurer, à l'occasion du traitement d'un thème, leur féconde complémentarité.

- **L'histoire** saisit chaque question dans son épaisseur temporelle. Le recours à la longue durée, la mise en perspective d'événements et de contextes appartenant à différentes périodes rendent attentif aux continuités et aux ruptures, aux écarts et aux similitudes. L'histoire éclaire et contextualise le rôle des acteurs.
- **La géographie** permet ici d'identifier et de comprendre les logiques d'organisation de l'espace ainsi que l'influence des acteurs sur les territoires. Par la pratique continue du changement d'échelles, par la réalisation et l'analyse de cartes, par l'intérêt porté aux territoires proches ou éloignés, elle autorise les comparaisons et la réflexion critique.
- **La science politique** étudie les phénomènes dans leur spécificité politique. Elle est ici abordée à partir de ses principaux domaines : l'étude des relations internationales, des concepts, des régimes et des acteurs politiques (dont les organisations internationales) dans une démarche comparative.
- **La géopolitique** envisage les rivalités et les enjeux de pouvoir entre des territoires considérés dans leur profondeur historique, ainsi que les représentations qui les accompagnent.

L'enseignement est assuré par les professeurs d'histoire et géographie avec l'appui, le cas échéant, des professeurs de sciences économiques et sociales.







*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement de spécialité, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*



# Humanités, Littérature et Philosophie

L'enseignement de spécialité d'humanités, littérature et philosophie  **vise à procurer aux élèves de première et de terminale une solide formation générale dans le domaine des lettres, de la philosophie et des sciences humaines.** Réunissant des disciplines à la fois différentes et fortement liées, il leur propose une approche nouvelle de grandes questions de culture et une initiation à une réflexion personnelle sur ces questions, nourrie par la rencontre et la fréquentation d'œuvres d'intérêt majeur.  **Il développe l'ensemble des compétences relatives à la lecture, à l'interprétation des œuvres et des textes, à l'expression et à l'analyse de problèmes et d'objets complexes.**

**Cette formation s'adresse à tous les élèves désireux d'acquérir une culture humaniste qui leur permettra de réfléchir sur les questions contemporaines dans une perspective élargie.** Avec une pluralité d'aspects, et en prise directe sur un certain nombre d'enjeux de société, cette formation constituera un précieux apport pour des études axées sur les sciences, les arts et les lettres, la philosophie, le droit, l'économie et la gestion, les sciences politiques, la médecine et les professions de santé. Elle sera particulièrement recommandée aux élèves souhaitant s'engager dans les carrières de l'enseignement et de la recherche en lettres et sciences humaines, de la culture et de la communication. Les contenus d'enseignement se répartissent en quatre semestres, chacun centré sur une grande dimension de la culture humaniste, donc sur l'un des objets des études rassemblées sous le nom d'humanités :

 <b>Première, semestre 1</b>	<b>Les pouvoirs de la parole</b> Période de référence : De l'Antiquité à l'Âge classique	L'art de la parole L'autorité de la parole Les séductions de la parole
 <b>Première, semestre 2</b>	<b>Les représentations du monde</b> Période de référence : Renaissance, Âge classique, Lumières	Découverte du monde et pluralité des cultures Décrire, figurer, imaginer L'homme et l'animal
 <b>Terminale, semestre 1</b>	<b>La recherche de soi</b> Période de référence : Du romantisme au XXe siècle	Éducation, transmission et émancipation Les expressions de la sensibilité Les métamorphoses du moi
 <b>Terminale, semestre 2</b>	<b>L'Humanité en question</b> Période de référence : Période contemporaine (XXe-XXIe siècles)	Création, continuités et ruptures Histoire et violence L'humain et ses limites



*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement de spécialité, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*

# Histoire Des Arts

---



L'histoire des arts apprend aux élèves à voir, à entendre, à expérimenter sensiblement ces œuvres et ces formes artistiques, afin de mieux penser le monde qui les entoure et de devenir des citoyens autonomes et critiques, dans une société saturée d'images, de sons, et de traces du passé, dont ils seront les dépositaires.

Vous acquerez des compétences d'ordre esthétique, en apprenant à aiguïser votre sensibilité artistique, mais aussi d'ordre méthodologique et culturel.

Au cycle terminal, il vous faudra ainsi être capable de reconnaître la valeur artistique du patrimoine de proximité et le mettre en relation avec le patrimoine mondial en mobilisant vos références et votre expérience.

Vous apprendrez à décrire, analyser, interpréter et comparer des œuvres et des formes artistiques et également à mettre en valeur les parentés stylistiques qui rattachent les œuvres à un artiste, un courant, une époque... Enfin, vous devrez savoir appréhender de façon critique une culture et soutenir une position personnelle. Vous réaliserez en classe un projet collectif en petits groupes, ayant pour but de favoriser l'autonomie et l'engagement personnel.

## La spécialité Histoire des arts en Première et Terminale Générale

L'enseignement de spécialité d'histoire des arts en classe de première est organisé autour de deux entrées complémentaires, un projet partenarial à réaliser par les élèves et un ensemble de thématiques transversales contribuant à construire une culture et une réflexion touchant différents domaines artistiques. Les six thèmes abordés permettent l'exploration des grandes questions liées à la création artistique.

1. Les matières, les techniques et les formes : production et reproduction des œuvres uniques ou multiples
2. L'artiste : le créateur, individuel, collectif ou anonyme
3. Les lieux de l'art : musées, institutions, événements ; leur histoire, leur organisation, leurs limites...
4. La réception de l'art : commanditaires, critiques, public, postérité
5. La valeur économique de l'art : le marché, l'économie, leurs lieux et leurs acteurs
6. La circulation des œuvres et les échanges artistiques

En terminale, le programme d'enseignement de spécialité d'histoire des arts institue trois questions limitatives, qui s'inscrivent dans les trois thématiques : un artiste en son temps ; arts, ville, politique et société ; objets et enjeux de l'histoire des arts. Elles sont définies et renouvelées par publication au Bulletin officiel de l'éducation nationale tous les 2 ans

### **Quelle orientation après le bac spécialité HDA ?**

#### **→ Des formations directement liées à la matière :**

Classes préparatoires littéraires, Facultés d'Histoire des arts, d'Histoire, d'Archéologie, de Lettres, de Philosophie, de Langues, Grandes Écoles (École du Louvre, Les Gobelins)

#### **→ Des formations qui demandent une culture générale et artistique de qualité :**

École de journalisme, formations liées au tourisme, architecture, écoles d'art, ENSBA (Beaux Arts), DN-MADE (diplôme des Métiers d'Arts et du Design), ESAA (Ecoles Supérieures d'arts Appliqués)...

**NB:** S'agissant d'un enseignement qui exige un regard riche et croisé, 3 enseignants tous pourvus d'une certification supplémentaire en HDA assureront cette spécialité.

# Langues, Littératures et Cultures Étrangères - Anglais



Cet enseignement s'inscrit pleinement dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit préparer les élèves aux attentes de l'enseignement supérieur, **en approfondissant les savoirs et les méthodes, en construisant des repères solides, en les initiant à l'autonomie, au travail de recherche et au développement du sens critique.**

Les principes et objectifs du programme de l'enseignement de spécialité concernent la classe de première et la classe terminale. Ce programme vise **une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, littératures et cultures des quatre aires linguistiques considérées ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde.** Il a également pour objectif de préparer à la mobilité dans un espace européen et international élargi et doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

De manière générale, **l'enseignement de spécialité se conçoit comme un espace de travail et de réflexion permettant aux élèves de mieux maîtriser la langue, de faciliter le passage aisé de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral, d'un registre à l'autre, d'une langue à une autre par un travail régulier et méthodique sur le repérage des marqueurs culturels, la prononciation et l'écriture.** Il est un lieu d'approfondissement et d'élargissement des connaissances et des savoirs selon une perspective historique porteuse de sens et de nature à doter les élèves de repères forts et structurants inscrits dans la chronologie de l'histoire littéraire et culturelle.

La lecture recommandée d'œuvres intégrales s'accompagne de la lecture d'extraits significatifs d'autres œuvres permettant de découvrir des auteurs et des courants littéraires majeurs représentatifs de l'aire culturelle et linguistique étudiée. Des textes contemporains et faciles d'accès, qu'il s'agisse d'œuvres intégrales ou d'extraits, peuvent dans ce cadre être proposés à côté de textes classiques. Tous les genres littéraires trouvent leur place dans ce nouvel enseignement de spécialité : théâtre, poésie ou prose dans les différentes formes qu'elle peut prendre (roman, nouvelle, conte, journal, autobiographie, etc.).

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale), elles-mêmes subdivisées en axes d'étude selon les spécificités propres à chaque langue. Les axes d'étude, ni limitatifs ni exhaustifs, ne constituent pas un catalogue de prescriptions

juxtaposées : ils ont pour fonction d'aider les professeurs à élaborer et construire des progressions pédagogiques adaptées à la diversité des niveaux et des besoins des élèves.



*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement de spécialité, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*

# Langues, Littératures et Cultures Étrangères et Régionales – Anglais, Monde Contemporain



Ce programme vise une exploration approfondie et une mise en perspective de la langue, des cultures et des sociétés de l'aire anglophone, ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de préparer à la mobilité dans un espace européen et international élargi, et doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste. Cet enseignement a pour premier objectif d'augmenter l'exposition des élèves à la langue étudiée, de sorte qu'ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une bonne compréhension du monde anglophone et de son inscription dans le monde contemporain.

L'enseignement de spécialité se donne pour objectif d'analyser quelques grands enjeux sociétaux, économiques, politiques, géopolitiques, culturels, scientifiques et techniques du monde anglophone contemporain, en partant de questions actuelles et en les resituant dans leur contexte historique afin de donner aux élèves les repères et les clés de compréhension indispensables. Il prend appui, pour aborder des questions contemporaines du monde anglophone, sur une grande variété de supports : presse écrite et audiovisuelle, sites d'information en ligne, extraits de publications scientifiques, discours, documents iconographiques, cartographiques, statistiques, films, séries télévisées, documentaires, représentations artistiques, etc. Il contribue au développement des compétences de lecture des élèves, de leur sens critique, de leur esprit d'analyse et de leur autonomie, ainsi qu'à la maîtrise de la langue dans des contextes usuels, des situations de communication nécessitant une connaissance suffisante des enjeux et des nuances entre les différentes régions qui composent le monde anglophone.

## **Thématiques, axes et objets d'étude**

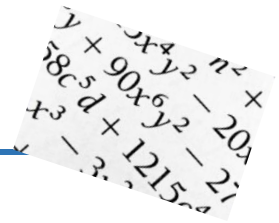
L'enseignement de spécialité Anglais, monde contemporain vise à sensibiliser les élèves à la diversité des sociétés et des cultures du monde anglophone.

**Thématique 1 : « Savoirs, création, innovation »** : Les savoirs, la création et l'innovation peuvent être étudiés sous l'angle de leur apparition, de leur développement, de leurs évolutions, ainsi que par le biais des débats et controverses qu'ils suscitent (changement climatique, développement durable, biodiversité, etc.).

**Thématique 2 : « Représentations »** : À travers les prismes politique, médiatique, culturel et artistique, cette thématique doit permettre une lecture critique et informée des événements, et encourager les élèves à percevoir et confronter les points de vue pour appréhender la pluralité des approches des phénomènes contemporains.

☞ Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement de spécialité, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>

# Mathématiques



L'enseignement de spécialité de mathématiques de la classe de première générale est conçu à partir des intentions suivantes :

- **permettre à chaque élève de consolider les acquis de la seconde, de développer son goût des mathématiques, d'en apprécier les démarches et les objets afin qu'il puisse faire l'expérience personnelle de l'efficacité des concepts mathématiques et de la simplification et la généralisation que permet la maîtrise de l'abstraction ;**
- **développer des interactions avec d'autres enseignements de spécialité ;**
- **préparer au choix des enseignements de la classe de terminale : notamment choix de l'enseignement de spécialité de mathématiques, éventuellement accompagné de l'enseignement optionnel de mathématiques expertes, ou choix de l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires.**

Le programme de mathématiques définit un ensemble de connaissances et de compétences, réaliste et ambitieux, qui s'appuie sur le programme de seconde dans un souci de cohérence, en réactivant les notions déjà étudiées et y ajoutant un nombre raisonnable de nouvelles notions, à étudier de manière suffisamment approfondie.

Dans le prolongement des cycles précédents, on travaille les six grandes compétences :

- **chercher**, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ;
- **modéliser**, faire une simulation, valider ou invalider un modèle ;
- **représenter**, choisir un cadre (numérique, algébrique, géométrique...), changer de registre ;
- **raisonner**, démontrer, trouver des résultats partiels et les mettre en perspective ;
- **calculer**, appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ;
- **communiquer** un résultat par oral ou par écrit, expliquer une démarche.

La diversité des activités mathématiques proposées doit permettre aux élèves de prendre conscience de la richesse et de la variété de la démarche mathématique et de la situer au sein de l'activité scientifique. Cette prise de conscience est un élément essentiel dans la définition de leur orientation.

Il importe donc que cette diversité se retrouve dans les travaux proposés à la classe. Parmi ceux-ci, les travaux écrits faits hors du temps scolaire permettent, à travers l'autonomie laissée à chacun, le développement des qualités d'initiative, tout en assurant la stabilisation des connaissances et des compétences. Ils doivent être conçus de façon à prendre en compte la diversité et l'hétérogénéité des élèves.



***Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement de spécialité, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>***

# Numérique et Sciences Informatiques

---

L'enseignement de spécialité de numérique et sciences informatiques du cycle terminal de la voie générale vise l'appropriation des fondements de l'informatique pour préparer les élèves à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en les formant à la pratique d'une démarche scientifique et en développant leur appétence pour des activités de recherche.

L'objectif de cet enseignement, non professionnalisant, est l'appropriation des concepts et des méthodes qui fondent l'informatique, dans ses dimensions scientifiques et techniques. Cet enseignement s'appuie sur l'universalité de quatre concepts fondamentaux et la variété de leurs interactions :

- Les **données**, qui représentent sous une forme numérique unifiée des informations très diverses : textes, images, sons, mesures physiques, sommes d'argent, etc.
- Les **algorithmes**, qui spécifient de façon abstraite et précise des traitements à effectuer sur les données à partir d'opérations élémentaires.
- Les **langages**, qui permettent de traduire les algorithmes abstraits en **programmes** textuels ou graphiques de façon à ce qu'ils soient exécutables par les machines.
- Les **machines**, et leurs systèmes d'exploitation, qui permettent d'exécuter des programmes en enchaînant un grand nombre d'instructions simples, assurant la persistance des données par leur stockage, et de gérer les communications. On y inclut les **objets connectés** et les **réseaux**.

Cet enseignement prolonge les enseignements d'informatique dispensés à l'école primaire, au collège en mathématiques et en technologie et, en seconde, l'enseignement commun de sciences numériques et technologie. Il s'appuie aussi sur l'algorithmique pratiquée en mathématiques en seconde.

Il permet de développer des compétences :

- **analyser et modéliser** un problème en termes de flux et de traitement d'informations
- **décomposer un problème en sous-problèmes**, reconnaître des situations déjà analysées et réutiliser des solutions ;
- **concevoir des solutions algorithmiques** ;
- **traduire un algorithme dans un langage de programmation**, en spécifier les interfaces et les interactions, comprendre et réutiliser des codes sources existants, développer des processus de mise au point et de validation de programmes ;
- **mobiliser les concepts et les technologies** utiles pour assurer les fonctions d'acquisition, de mémorisation, de traitement et de diffusion des informations ;
- **développer des capacités d'abstraction et de généralisation**.

Ainsi que des compétences transversales :

- **faire preuve d'autonomie, d'initiative et de créativité** ;
- **présenter un problème ou sa solution, développer une argumentation dans le cadre d'un débat** ;
- **coopérer au sein d'une équipe dans le cadre d'un projet** ;
- **rechercher de l'information, partager des ressources** ;
- **faire un usage responsable et critique de l'informatique**.



*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement de*

*spécialité, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*

# Physique Chimie



En classe de première de la voie générale, les élèves qui suivent l'enseignement de spécialité de physique-chimie expriment leur goût des sciences et font le choix d'acquérir les modes de raisonnement inhérents à une formation par les sciences expérimentales. **Ils se projettent ainsi dans un parcours qui leur ouvre la voie des études supérieures relevant des domaines des sciences expérimentales, de la médecine, de la technologie, de l'ingénierie, de l'informatique, des mathématiques, etc.**

Le programme de physique-chimie de la classe de première s'inscrit dans la continuité de celui de la classe de seconde, en promouvant la **pratique expérimentale** et l'activité de **modélisation** et en proposant une approche concrète et **contextualisée** des concepts et phénomènes étudiés. La démarche de **modélisation** y occupe donc une place centrale pour former les élèves à établir un lien entre le « monde » des objets, des expériences, des faits et celui des modèles et des théories. Aussi, l'enseignement proposé s'attache-t-il à poursuivre l'acquisition des principaux éléments constitutifs de cette démarche.

En physique comme en chimie, les thèmes de seconde sont prolongés. **Leur étude sera poursuivie dans le cadre de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale**, permettant ainsi à l'élève d'étudier progressivement, dans la continuité et de manière approfondie, un nombre volontairement restreint de sujets dont les vertus formatrices sont avérées pour une préparation efficace à l'enseignement supérieur.

En cohérence avec les programmes des classes du collège et de seconde, celui de la classe de première est structuré autour des quatre thèmes :

- « **Constitution et transformations de la matière** »,
- « **Mouvement et interactions** »,
- « **L'énergie : conversions et transferts** »,
- « **Ondes et signaux** ».

Ces thèmes permettent de prendre appui sur de nombreuses situations de la vie quotidienne et de contribuer à un dialogue fructueux avec les autres disciplines scientifiques. Ils fournissent l'opportunité de faire émerger la cohérence d'ensemble du programme sur :

- **des notions transversales (modèles, variations et bilans, réponse à une action, etc.) ;**
- **des notions liées aux valeurs des grandeurs (ordres de grandeur, mesures et incertitudes, unités, etc.) ;**
- **des dispositifs expérimentaux et numériques (capteurs, instruments de mesure, microcontrôleurs, etc.) ;**
- **des notions mathématiques (situations de proportionnalité, grandeurs quotient, puissances de dix, fonctions, vecteurs, etc.) ;**
- **des notions en lien avec les sciences numériques (programmation, simulation, etc.).**



*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement de spécialité, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*

# Sciences de la Vie et de la Terre



L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre (SVT) au lycée vise à dispenser une formation scientifique solide préparant à l'enseignement supérieur. Dans le prolongement du collège, il poursuit la formation civique des élèves. À partir de bases générales établies en seconde, les enseignements de spécialités de première et de terminale conduisent à des approfondissements, à des approches complémentaires et à des généralisations ainsi qu'à une pratique de méthodes et de raisonnements scientifiques plus aboutis.

Dans ses programmes, la discipline porte trois objectifs majeurs :

- **renforcer la maîtrise de connaissances validées scientifiquement et de modes de raisonnement propres aux sciences et, plus généralement, assurer l'acquisition d'une culture scientifique assise sur les concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie ;**
- **participer à la formation de l'esprit critique et à l'éducation civique en appréhendant le monde actuel et son évolution dans une perspective scientifique ;**
- **préparer les élèves qui choisiront une formation scientifique à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et, au-delà, aux métiers auxquels elle conduit.**

Pour atteindre ces objectifs, les programmes de SVT du cycle terminal sont organisés en trois grandes thématiques (chacune déclinée en plusieurs thèmes) :

## ● **La Terre, la vie et l'évolution du vivant**

La science construit, à partir de méthodes de recherche et d'analyse rigoureuses fondées sur l'observation de la Terre et du monde vivant, une explication cohérente de leur état, de leur fonctionnement et de leur histoire.

## ● **Enjeux contemporains de la planète**

Les élèves appréhendent les grands enjeux auxquels l'humanité sera confrontée au XXI<sup>e</sup> siècle, ceux de l'environnement, du développement durable, de la gestion des ressources et des risques, etc. Pour cela, ils s'appuient sur les démarches scientifiques de la biologie et des géosciences.

## ● **Le corps humain et la santé**

Les thèmes retenus permettent aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement de leur organisme et de saisir comment la santé se définit aujourd'hui dans une approche globale intégrant l'individu dans son environnement et prenant en compte les enjeux de santé publique.

Dans ces trois thématiques, l'exercice de l'esprit critique est particulièrement nécessaire face à la quantité croissante de mises en question des apports des sciences. Elles permettent également aux élèves de découvrir les métiers liés aux sciences fondamentales, les métiers actuels ou émergents dans les sciences de l'environnement et du développement durable, en géosciences, en gestion des ressources et des risques, ainsi que les métiers liés aux domaines de la santé et du sport.



*Vous souhaitez découvrir davantage d'information sur le programme de cet enseignement de spécialité, rendez vous sur le lien : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-lycee.htm>*





# LA CLASSE DE PREMIÈRE ET TERMINALE TECHNOLOGIQUE



# FILIÈRE STMG : PREMIÈRE ET TERMINALE

L'enseignement technologique se caractérise par :

- **Des méthodes pédagogiques inductives (les théories sont déduites des cas particuliers) appliqués à des objets d'étude concrets.**
- **Un objectif de poursuite d'études supérieures**

Qu'est-ce que la filière STMG et quels sont les profils d'élèves attendus ?

**La filière STMG** signifie Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.

**Elle s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages numériques, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse de décision et l'impact des stratégies d'entreprises. Cette série comprend une classe de première commune et des enseignements de spécialité en terminale.** Au lycée de l'Empéri les enseignements de spécialité sont : **Ressources humaines et Mercatique.**

Quels sont les enseignements de la filière ?

Les programmes ont été concentrés sur les notions fondamentales et les méthodes propres aux sciences de gestion afin de favoriser des poursuites d'études réussies dans l'enseignement supérieur : BTS, DUT, CPGE, DCG et Universités. (cf. Page 20)

Quelles sont les poursuites d'études post-baccalauréat ?

L'objectif premier de la filière STMG est de préparer les élèves à des études supérieures technologiques, d'abord en BTS ou en IUT. Ces cursus peuvent se prolonger par des formations plus approfondies (licence et master professionnels). Les bacheliers **les plus motivés** peuvent, **avec un bon dossier** s'engager dans une classe préparatoire aux grandes écoles.

Quelles sont les qualités requises pour réussir dans la filière ?

L'élève doit faire preuve de savoirs-être : la courtoisie, le respect et la bienveillance seront des qualités incontournables. Comme dans toute organisation, la ponctualité, l'assiduité et la rigueur au travail ainsi que la capacité d'approfondir les notions étudiées seront les atouts majeurs de votre réussite. L'élève devra faire preuve d'un esprit curieux, créatif, être capable de rechercher l'information et enrichir ainsi sa culture dans les domaines du management et de la gestion.

# FILIÈRE ST2S : PREMIÈRE ET TERMINALE

L'enseignement technologique se caractérise par :

- **Un programme organisé en pôle thématique et en pôle méthodologique**
- **Un objectif de poursuite d'études supérieures**

Qu'est-ce que la filière ST2S et quels sont les profils d'élèves attendus ?

**La filière ST2S** signifie Sciences et Technologies de la Santé et du Social.

**Elle s'adresse aux élèves intéressés par la réalité des domaines de la santé et du social, sensible à l'analyse, dans leur complexité, des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux.**

**Les élèves identifient et analysent les besoins de santé et les besoins des individus et des groupes sociaux ainsi que leurs déterminants. Ils examinent les réponses apportées par les politiques publiques, les dispositifs et les institutions sanitaires et sociales.**

Quels sont les enseignements et les compétences visées dans la filière ST2S ?

Par une approche technologique, la formation en sciences et techniques sanitaires et sociales développe des compétences transversales que sont la littératie et la numératie, l'écoute, le travail en équipe, l'autonomie, l'esprit critique, la capacité à rendre compte d'une démarche, la mobilisation du numérique en appui à l'analyse d'une question de santé ou sociale. Ces compétences sont travaillées en lien avec celles spécifiques au champ santé-social.

Les programmes des classes de première et terminale s'organisent en deux pôles, le pôle thématique et le pôle méthodologique. Le pôle thématique est décliné en quatre modules. Trois sont traités en première, « Santé, bien-être et cohésion sociale », « Protection sociale », « Modes d'intervention en santé et action sociale » et un en terminale, « Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale ». Chacun de ces modules est composé d'une ou plusieurs parties, introduites par un questionnement.

Quelles sont les poursuites d'études post-baccalauréat ?

L'objectif premier de la filière ST2S est de préparer les élèves à des études supérieures technologiques, d'abord en BTS ou en IUT. Ces cursus peuvent se prolonger par des formations plus approfondies (licence et master professionnels).

Quelles sont les qualités requises pour réussir dans la filière ?

L'élève doit faire preuve de savoirs-être : la courtoisie, le respect et la bienveillance seront des qualités incontournables. Le sens de l'écoute, l'ouverture d'esprit, la rigueur au travail ainsi que la capacité à travailler en équipe seront les atouts majeurs de votre réussite. L'élève devra faire preuve d'un esprit curieux, créatif, être capable de rechercher l'information et enrichir ainsi sa culture dans les domaines de la santé et du social.

# ORIENTATION 1<sup>ère</sup> Technologique :

## Choix des spécialités

		1 <sup>er</sup> enseignement de spécialité	+	2 <sup>ème</sup> enseignement de spécialité	+	3 <sup>ème</sup> enseignement de spécialité
1 <sup>ERE</sup> TECHNOLOGIQUE	<b>PARCOURS SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION</b>	<b>SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE</b>	+	<b>MANAGEMENT</b>	+	<b>DROIT ET ÉCONOMIE</b>
	<b>PARCOURS SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE ET DU SOCIAL</b>	<b>PHYSIQUE CHIMIE POUR LA SANTÉ</b>	+	<b>BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES</b>	+	<b>SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES</b>

# LISTE ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS STMG

Enseignements communs		
Enseignements	Volume horaire en classe de première	Volume horaire en classe de terminale
Français	3h	–
Philosophie	–	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Langue vivante A et langue vivante B	4h (dont 1h d'ETLV)	4h(dont 1h d'ETLV)
Education physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles

Enseignements de spécialité		
<i>3 spécialités en classe de première / 2 spécialités en classe de terminale</i>		
Enseignements	Volume horaire en classe de première	Volume horaire en classe de terminale
Sciences de gestion et numérique	7	–
Management	4h	–
Droit et économie	4h	6h
Management sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique choisi parmi :		10h
Mercatique, Ressources humaines	–	

Enseignements optionnels au choix du candidat parmi :		
Arts plastiques	3h	3h
Education Physique et Sportive	3h	3h

# LISTE ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS ST2S

Enseignements communs		
Enseignements	Volume horaire en classe de première	Volume horaire en classe de terminale
Français	3h	–
Philosophie	–	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Langue vivante A et langue vivante B	4h (dont 1h d'ETLV)	4h (dont 1h d'ETLV)
Education physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles

Enseignements de spécialité		
<i>3 spécialités en classe de première / 2 spécialités en classe de terminale</i>		
Enseignements	Volume horaire en classe de première	Volume horaire en classe de terminale
Physique-Chimie pour la santé	3h	–
Chimie, biologie et physiopathologie humaines	–	8h
Biologie et physiopathologie humaines	5h	–
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	8h

Enseignements optionnels <i>au choix du candidat parmi :</i>		
Arts plastiques	3h	3h
Education Physique et sportive	3h	3h

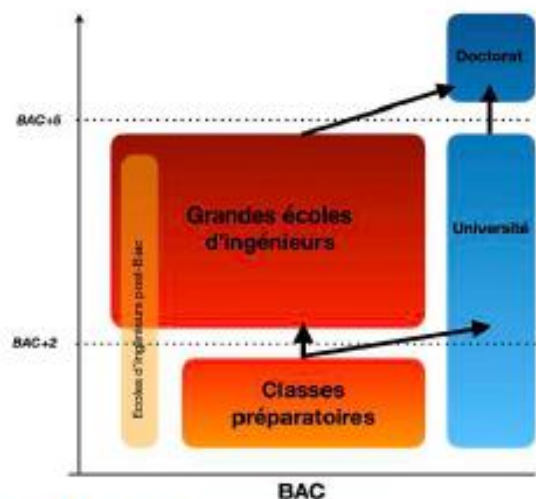
# Classes préparatoires aux grandes écoles PCSI-PC

## Osez la prépa !

Il s'agit d'un cursus de deux ans après le baccalauréat, qui prépare les étudiants aux concours d'admission dans les grandes écoles, y compris les écoles d'ingénieurs.

Le lycée de L'Empéri propose la filière PCSI-PC, à savoir Physique Chimie et Sciences de l'ingénieur en première année et Physique Chimie en seconde année. La classe préparatoire PCSI-PC vous permet d'accéder à plus de 260 écoles d'ingénieurs dont les écoles de chimie, mais aussi les écoles militaires et les filières scientifiques associées à l'université.

Aujourd'hui les écoles d'ingénieurs françaises délivrent plus de 35 000 diplômes par an, la classe préparatoire est la voie qui maximise vos chances d'intégrer l'une de ces grandes écoles.



## Quels profils pour la prépa?

Notre classe préparatoire est accessible à tout futur étudiant motivé. Nous accueillons des lycéens issus d'un Bac général avec une grande diversité de choix de spécialités scientifiques.

En particulier, nous recrutons parmi les spécialités physique-chimie, sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques et mathématiques.

Ce que nos étudiantes et nos étudiants ont surtout en commun est l'envie de réussir.

## Pourquoi choisir le lycée de L'Empéri pour faire sa classe prépa ?

- ☑ Une formation scientifique généraliste et gratuite de deux années.
- ☑ Une ambiance agréable et valorisante, propice au développement et à la réussite de chaque étudiant.
- ☑ Un projet pédagogique spécifique afin d'accompagner au plus proche les étudiants.
- ☑ Des effectifs réduits à une trentaine d'étudiants.
- ☑ La possibilité d'une équivalence avec l'université (120 crédits ECTS).
- ☑ Des logements étudiants à proximité immédiate du lycée.
- ☑ Un bureau des étudiants organisant des sorties (Week-end ski, descente Ardèche...)
- ☑ Des visites d'entreprises, de laboratoires et d'écoles d'ingénieurs.





Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec l'établissement.


 **Par courriel**

✉ Adresse électronique académique du lycée : [ce.0130160d@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0130160d@ac-aix-marseille.fr)

✉ Secrétariats élève et classe prépa : [scolarite.lyc.emperi@ac-aix-marseille.fr](mailto:scolarite.lyc.emperi@ac-aix-marseille.fr) et [cpge.lemperi@ac-aix-marseille.fr](mailto:cpge.lemperi@ac-aix-marseille.fr)

✉ Service de restauration : [demipension.lyc.emperi@ac-aix-marseille.fr](mailto:demipension.lyc.emperi@ac-aix-marseille.fr)

✉ Fonds sociaux : [fondsociaux-emperi@ac-aix-marseille.fr](mailto:fondsociaux-emperi@ac-aix-marseille.fr)

 **Par téléphone**

Standard de l'établissement : **04 90 44 79 00**

 **Par courrier**

✉ Adresse : Lycée de l'Empéri –  
21 montée du Puech  
13300 Salon de Provence



**Rendez-vous sur notre site internet ATRIUM**

✉ Adresse : <https://www.atrium-paca.fr/web/lgt-emperi-136571>